



BUDGET 2024

11 décembre 2023

Tarifications des services

	Collecte	Enfouissement	Incendie	Vidange Fosses
Résidence permanente, secondaire et chalet	144 \$	69 \$	190 \$	109 \$ (54,50 \$ chalet ou secondaire)
Ferme	144 \$	69\$	190 \$	109 \$ (si fosses suppl.)
Résidence secondaire ou chalet situé sur un chemin public non desservi l'hiver	72 \$	34,50 \$	95 \$	54,50 \$
Commerce et par industrie	432 \$	207 \$	570 \$	109 \$/fosse
Commerce léger (dans une partie de logement)	216 \$	103,50 \$	285\$	
Commerce lourd	576 \$	276 \$	760 \$	109 \$/fosse
Camping de 0 à 25 places	576 \$	276 \$	760 \$	109 \$/fosse
Camping de 26 à 50 places	864 \$	414 \$	1140 \$	109 \$/fosse
Camping de 51 places et plus	1152 \$	483 \$	1520 \$	109 \$/fosse
Collecte pour la cueillette dans la cour	195 \$	-	-	
par type de collecte pour la cueillette hebdomadaire des commerces	75 \$	-	-	

Répartition des dépenses

DÉPENSES	2023	2024
Administration générale	279 737 \$	305 578 \$
Sécurité publique	116 485 \$	121 782 \$
Voirie et transport	354 758 \$	360 160 \$
Hygiène du milieu	44 385 \$	46 530 \$
Communautaire	1 600 \$	5 200 \$
Aménagement, urbanisme et développement	151 832 \$	144 183 \$
Loisirs et culture	18 846 \$	18 004 \$
Frais de financement	1 850 \$	1 850 \$
SOUS-TOTAL	969 493 \$	1 003 287 \$
Réserve financière – fosses septique	13 822 \$	13 822 \$
Affectation	15 000 \$	38 446 \$
TOTAL	998 315 \$	1 055 555 \$

BUDGET 2024

Budget de **1 055 555\$** avec un taux de taxe de **0,5513 \$ / 100 \$ d'évaluation**

Taux d'intérêt: **15 %**

Pénalité : **5 %**

Nombre de versements : **5**

Foncière générale : **0,3513 \$/ 100 \$ d'évaluation**

Spéciale MRC – SQ: **0,2000 \$ / 100 \$ d'évaluation**

Plan triennal d'immobilisation

Investissement		2024	2025	2026	Total
Désignation	Travaux				
Goodenough	Prolongement de la rue	130 000 \$			130 000 \$
Gosford Sud	Pechagement - drainage	100 000 \$			100 000 \$
Voies publiques	Rechargement - drainage		100 000 \$		100 000 \$
Bureau	Plancher	2 000 \$			2 000 \$
Sécurité civile	Matériel sécurité civile		2 500 \$		2 500 \$
Sentier pédestre	Parc et Goodenough	66 638 \$			66 638 \$
Renouvellement d'équipement	Matériel roulant			100 000 \$	100 000 \$
Route 257	Fin des travaux	1 500 000 \$			1 500 000 \$
FRR - Projets		40 000 \$			40 000 \$
		1 838 638 \$	102 500 \$	100 000 \$	2 041 138 \$
Financement		2024	2025	2026	Total
Désignation					
Subvention - Taxe d'accise		230 000 \$			230 000 \$
Investissement municipale	Fonds général - location ou prêt	26 705 \$	102 500 \$	100 000 \$	229 205 \$
MRC - FRR		42 000 \$			42 000 \$
PAFSSPA		39 933 \$			39 933 \$
Décret MTQ		1 500 000 \$			1 500 000 \$
		1 838 638 \$	102 500 \$	100 000 \$	2 041 138 \$

Développement 2023

Entres autres:

- ▶ Reconstruction et pavage de la route 257 (Chemin des Semeurs)
- ▶ Adoption d'une politique des aînés et démarrage du plan d'action dans la foulée de la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA)
- ▶ Collaboration à l'échelle régionale pour l'organisation des Fêtes printanières et distribution d'arbre et de compost
- ▶ Journées d'accueil en plein air et distribution de paniers pour les nouveaux arrivants
- ▶ Rechargement de la route Pinard et du premier tronçon du chemin Gosford Sud
- ▶ Réfection de la toiture du bureau municipal



Projets 2024

- ▶ Terminer les travaux de pavage de la route 257 Ouest (chemin des Semeurs)
- ▶ Finaliser l'aménagement du sentier pédestre dans le cœur villageois
- ▶ Emploi d'une ressource intermunicipale en loisir
- ▶ Mise sur pied d'un comité d'embellissement
- ▶ Rechargement du dernier tronçon du chemin Gosford Sud
- ▶ Prolongement de la rue G.-Goodenough
- ▶ Poursuivre le plan d'action MADA
- ▶ Récidiver avec l'organisation au niveau régionale des Fêtes printanières

RAPPELS:

LORSQUE VOUS EFFECTUEZ UN PAIEMENT VIA VOTRE INSTITUTION BANCAIRE, ASSUREZ-VOUS D'INSCRIRE VOTRE NUMÉRO DE CLIENT POUR CHACUN DE VOS COMPTES.

SIPC	4776		449,38 \$
HAM-SUD			0,00 \$
	INTÉRÊTS/ARRÉRAGES		0,00 \$
ÉCHÉANCE	2018-03-28	PÉNALITÉ	0,00 \$
No CLIENT	85	TOTAL:	449,38 \$

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé pour la période des fêtes du 21 décembre au 5 janvier inclusivement.

Été comme hiver, votre chien doit être tenu en laisse dès qu'il sort des limites de votre propriété.

Une précaution qui assure la sécurité de votre animal et la paix d'esprit de vos voisins!

